Quand l'eau vint à manquer dans la vallée

Huit ans d'études, de batailles et de concessions, pour boire selon sa soif et écrire les premières pages de l'histoire du syndicat des eaux de Drôme Gervanne

jours été ainsi.

plusieurs communes

des besoins et des années pollution. de sécheresse précédentes. Le problème le plus aigu se situe au syndicat intercommunal des eaux (SIE) Mirabel-Piégros créé dans les années 60. La pénurie sera si sévère, qu'en novembre 1989, une autori-

aujourd'hui, blème d'alimentation, la d'autant qu'une réserva- amont de Beaufort sont le repérage par un géo- vanne coulera aux robinets chaine du contrat d'affer- de la Gervanne et ne represque plus per- dépendance d'une unique tion de 100 l/s avait été même suggérées. « De physicien allemand, avait clastrois et blaconnais, en mage qui lie la ville de Jsonne ne s'interro-ressource qui n'est pas à accordée aux communes l'eau potable pour tous, tout du bricolage. Cette mars 1993. Les trois autres Crest à la SDEI. ge sur la sécurité et la pé- l'abri d'une pollution, pré- et notamment à Crest, lors oui... mais pas à notre opération ratée a quand tranches se poursuivront rennité de l'approvision- occupe son maire du mo- de l'installation de la pis- détriment ». Comprenant même coûté au syndicat l'année suivante pour se élections, Jacques Ravel, nement en eau potable ment, Max Tabardel, com- ciculture de Font Rome. l'inquiétude des uns et plus de 100 000 francs terminer fin 1995 par l'alides collectivités de notre me elle avait préoccupé Après les exposés de la des autres, les élus du syn- de l'époque! région, il n'en a pas tou- son prédécesseur, le Doc- DDA, il est alors unani- dicat entreprennent un Situation difficile pour SIE lui, ne parvient pas un syndicat intercommu- tion et de conviction. Ré- (580 000 francs) pour malgré de nombreuses re- nal qui aura pour compé- unions plus ou moins hou-Dès le début des années cherches et la ténacité des tence l'étude de l'avant leuses, articles de presse 80, l'alimentation en eau présidents successifs, à potable des communes de subvenir aux besoins sans la basse vallée de la Ger- cesse croissants de la povanne et de la moyenne pulation et du monde agrivallée de la Drôme com- cole; d'autant que ses mence à poser de sérieux sources de Brunel et des problèmes, notamment en Chapeaux sur Piégros sont raison de l'augmentation fréquemment sujettes à

Des solutions sont recherchées

Devant cette situation jugée alarmante par les élus de l'époque, ces derniers sous l'impulsion de sation de la DDASS don- la DDA et de son ingénera au prélèvement dans nieur Camille Labadens, la nappe de la Drôme décident de se réunir pour pour distribution aux usa- débattre du problème. gers des deux communes, Une première réunion à après traitement mais avec lieu à Aouste le 15 déclaration de non pota- novembre 1983, sous la projet sommaire visant au virulents, discussions de demande si le conseil mu- tion, notamment à cause autres communes ne sont réunion : Denis Jallat du pas à l'abri de la pénurie (Aouste), Max Tabardel d'études des Fontaigneux" d'eau. Beaufort a déjà en- (Crest), Jacques Ravel (Mi- seront adoptés en 1984; trepris des recherches pour rabel), Étienne Audibert Max Tabardel en assurera des ressources complé- (Suze), René Grangeon alors la première présimentaires ; Montclar (Montclar), René Saussac dence (Jean Pierre Tabardel connaît des difficultés (Beaufort); je représentais lui succèdera en mars river en novembre 1989; chaque été ; Suze s'in- alors la commune de Pié- 1989) et le 20 mars 1985, quiète de l'accroissement gros-la-Clastre ainsi que un arrêté préfectoral offide la demande liée au dé- le SIE dont j'assurais alors cialisera, pour cinq ans, s'oppose, par délibération, veloppement des éle- la présidence. Au cours son existence. vages ; Aouste, dont une de cette réunion est évode ses sources a dû être quée la possibilité de préarrêtée pour cause de non lever de l'eau à la résurconformité, a besoin de gence des Fontaigneux, complément qu'elle trouve en aval de Beaufort. Cette pour le moment sur Co-résurgence est étudiée de-d'observations complé-



Le nouveau conseil syndical présidé par M. Manen et son ex président J. Ravel, debout au centre

Jacques Ravel, un homme de conviction et un fédérateur

Si durant plus d'une décennie, l'eau a été un grave problème à régler pour les communes de la vallée et a fait couler beaucoup d'encre... et de salive, aujourd'hui c'est heureusement elle qui coule (presque) à flot et durablement aux robinets des usagers ; cela grâce à la persévérance et le travail des élus de l'époque (notamment ceux du SIE Mirabel-Blacons qui a été le moteur de cette « aventure »), des techniciens, des entreprises... et de tous ceux qui y croyaient. Là, au nom de tous ceux qui ne sont plus là pour le faire, de Max Tabardel à Philippe Abbot trop tôt disparu, en passant par Étienne Audibert dont les conseils au financement furent précieux, je veux rendre un hommage particulier à celui qui durant une trentaine d'années de présence puis de présidence, n'a eu de cesse de fédérer, convaincre et défendre ce projet qui est devenu l'une des réalisations les plus vitales pour notre moyenne vallée. Jacques Ravel, au côté des différents délégués, n'a pas ménagé sa peine (et les moments difficiles n'ont pas manqué) pour mener à bien cette aventure dont ceux qui y ont participé mesurent, comme moi, les efforts et les concessions (toujours d'actualités) nécessaires au bien public dont il a toujours été un infatigable défenseur.

Devant cet échec et le d'autres recherches plus lier les périodes de dé-

mentation de Beaufort.

Aujourd'hui, on évoque grande capacité pour pal-"sérieuses", le président rangement sur la distribu-

qui a marqué de son empreinte et par son investissement personnel, la vie teur Maurice Rozier. Le mement décidé de créer long travail de concerta- coût exorbitant demandé l'idée d'un réservoir de du syndicat Drôme Ger- partement a relancé une vanne comme celle du SMPA, a passé le relais depuis 1998 ; étude pour une retraite large- consistant à définir la cament méritée. L'assemblée ce du 30 avril dernier.

> (59 918); Montclar 3 287 tant de peine à réaliser. (SMPA) 408 399 m3 (479



présentent qu'environ 14

En juillet 2004, le Déétude laissée en sommeil pacité des réserves d'eau est aujourd'hui présidée hypothétiquement exispar Maryline Manen, mai-tantes dans le réseau karsre de Mirabel et Blacons; tique de Bourne, en vue le 1er vice-président en d'une réalimentation... de est Jean-Charles Roche la Drôme. Pour ce faire, (Crest) et le 2ème vice- des pompages continus président, Serge Krier importants ont été réalisés (Suze); tous élus à l'una-près des Fontaigneux, sans nimité au cours de la séan- résultats probants. Cette étude a soulevé de nou-Le budget de fonction- velles inquiétudes dans la nement du syndicat pour vallée. Pour sa part, le 2014 est de 211 231 €; syndicat a alerté les insquant à l'investissement, tances départementales et il varie en fonction des préfectorales, sur ses réalisations prévues ; pour craintes liées au risque de la même année, 123 898€ déséguilibre hydraulique ont été inscrits à cette sec- du réseau souterrain et à tion budgétaire. Quant au la mise en péril de l'apvolume de l'eau distribuée provisionnement de Drôaux collectivités (dont la me Gervanne. Invoquant vente est la principale res- le principe de précaution, source pour le fonction- ce projet a été abandonné nement du syndicat), il a en juin 2006; mais il été en 2013 de 433116m³, convient de rester vigilants répartis comme suit (entre afin que certains, en parenthèses, les droits en jouant aux apprentis seau d'adduction d'eau m3/an pour chaque com- so(u)rciers, ne défassent mune): Suze 1 939 m3 ce que d'autres ont eu

Sans cette menace et la grâce à une solidarité in- Mirabel-Piégros-Aouste sous-utilisation de cette belle et utile réalisation à sable de Crest, l'accord 396 736). À ces volumes ont pourtant largement participé, tout serait parfait. Mais gardons la même munes qui ont permis que ciée du syndicat : 3 468 ténacité et le même espoir ce projet soit éligible aux m3 (157 680). Au regard qu'à l'époque, car l'eau subventions européennes de ces chiffres, on voit est un bien trop précieux (4,2 millions de francs) bien l'importante sous- pour qu'il fasse l'objet conditions dont le syndicat par le biais des « Pro- consommation des com- d'un guelconque enjeu

René Bergier





La résurgence de Bourne. C'est derrière cette grille que débute le voyage de l'eau de Drôme Gervanne

Des Fontaigneux à Bourne

Par la suite, des travaux

toujours la qualité requise; était revenu à la case décontrairement à une autre part! résurgence, dite de "Bourne" située plus en amont, sous le village de Beaufort. Cette dernière qui semble provenir du même réseau karstique souterrain, oblipléter les connaissances existantes dudit réseau et notamment de sa station jusqu'à Crest.

confiants. C'était compter ciée. sans la résistance des riverains de la Gervanne et Beaufort n'étant plus ennotamment des Beaufortois et des piscicultureurs. un forage en amont est L'entité que forme cette lancée. Elle conduit en vallée prend alors l'allure novembre 1990, à une ind'une puissante opposition tervention du plongeur qui, malgré une solidarité Francis Le Guen (avec son jet à néant. Des idées ir- de Gigors. Si côté plon- est fait en septembre 1992 que cette situation pourrait

bilité de l'eau! Tous les présidence des deux renforcement durable des bistrots, autant d'activités nicipal de Beaufort ne de la turbidité temporaire projets de nouvelles conseillers généraux, Jean ressources en eau potable qui ont enflammé la vallée pourrait pas revoir sa poconstructions seront sus- Pierre Tabardel et Henri des communes concer- à cette époque... tandis pendus durant trois années Eyraud. Tous les maires nées, à partir de la résur- que la situation en matière sur le territoire du SIE. Les concernés assistent à cette gence précitée. Les statuts d'eau potable de certaines "syndicat mixte communes, dont celles du SIE, ne s'arrange pas, bien au contraire.

Nous passerons sur les sombres détails de cette "guerre de l'eau", pour ardate à laquelle le conseil municipal de Beaufort au captage projeté à Bourne, demandant que celuici soit remplacé par un forage en amont du village. Čette délibération met un coup d'arrêt au projet

Nouvelles études, nouvelles contraintes et nouvelles décisions

La durée du syndicat gerait cependant à com- d'étude des Fontaigneux étant arrivée à expiration, les élus décident alors de à aplanir les difficultés le transformer en syndicat liées à la proximité du vil- de réalisation le 11 juin lage (contrainte du péri- 1990, sous le nom qu'il mètre de protection) et porte encore aujourd'hui: "Drôme Gervanne", dont d'épuration. Le réseau la présidence sera confiée principal serait toujours à Jacques Ravel. Pour alimenté gravitairement chaque commune adhérente, il est prévu un débit Après études approfon- maximum: Suze 2 l/s, dies et de nombreuses ré- Montclar 2 l/s, Aouste 7 unions, la possibilité de l/s, SIE Mirabel-Piégros 9 captage aux Fontaigneux l/s et Crest 80 l/s. La comest abandonnée au profit mune de Beaufort n'a pas 1991, lève son opposition de celui de Bourne. Les souhaité adhérer au syn- au projet et une nouvelle me prévu statutairement). élus ne baissent cependant dicat, mais de n'être enquête publique réalisée Depuis la mise en service, pas les bras et restent qu'une commune asso-

Le captage direct sous visageable, une étude pour réalistes de barrage en geur cela semblait sérieux, et l'eau de Drôme Ger- s'améliorer avec la fin pro-

sition; demande que le une autre histoire... maire René Saussac s'engage à proposer à son assemblée si elle est assortie de la remise en état des égouts et de la station d'épuration de la commune par le syndicat. Ce dernier s'engagerait alors à dédommager la collectiémanant du captage, notamment la prise en charge des capots sécurisés des puits situés dans le périmètre de protection ; ront au total à 3 774 840 francs, et le syndicat en assumera financièrement remboursement. part communale (1 800 000 F).

Quant aux riverains et utilisateurs de l'eau de la Gervanne, le syndicat les rassure par un engagement à ne prélever en période d'étiage (sauf accident sur la ressource de Crest), qu'un débit de 20 l/s maximum au lieu des 100 l/s de droit. Le conseil municipal de Beaufort, par délibération du 23 janvier en juillet de la même and'Aouste.

La réalisation de ce répotable, dont seules les collectivités sont clientes, a pu être menée à bien m3 (59 918); Syndicat tercommunale. Sans l'apport financier indispen- 347); Crest 16 023 m3 (2 laquelle tous les habitants vité de toutes contraintes de Beaufort et la partici- s'ajoute celui distribué à pation des "petites" com- Beaufort, commune assoaccepte le principe dans grammes Intégrés Médi- munes - exception faite autre que celui du droit sa séance du 17 janvier terranéens », ledit projet de celles du SMPA - par à l'eau potable pour tous initial malgré l'avis favo- 1991. De plus, le syndicat n'aurait jamais pu voir le rapport à leurs droits. À et de qualité. bonne et Crest. Quant à puis de nombreuses an- mentaires sur les Fontai- rable obtenu lors de l'en- donne son accord finan- jour. Sans entrer dans les ce jour, ces prélèvements la commune de Crest, si nées et laisse à penser en gneux démontrent que cet- quête publique en juillet cier pour la construction détails, le coût de cette n'ont eu aucune incidence elle n'a pas de réel pro- la faisabilité d'un projet; te résurgence, bien que 1988. Après six ans de re- d'une conduite d'alimen- réalisation a été de 24,3 sur le réseau hydraulique fiable en quantité, n'a pas cherches et d'efforts, on tation d'eau potable jus-millions de francs HT (près qu'au réservoir de Beaufort de 3,7 millions d'euros afin d'amener les 5 l/s d'aujourd'hui). Le subvenconsentis en droit à la tionnement alors obtenu commune (débit à prendre (Europe, État, Département sur ceux des autres col- et Agence de Bassin) a été lectivités). Ces mesures d'environ 60 % ; le reste compensatoires s'élève- étant couvert par différents emprunts, dont certains sont toujours en cours de

de l'eau; mais cela est

Le syndicat Drôme Gervanne aujourd'hui

Composé des six communes, dont trois (Mirabel, Piégros et Aouste) ont une gestion intercommunale de distribution de l'eau au sein du SMPA (successeur du SIE), le syndicat Drôme Gervanne est administré par une assemblée de douze membres (deux par commune comla commune de Crest née, permettra le feu vert consomme peu d'eau du à la réalisation du captage réseau syndical auquel de Bourne. Le premier elle a droit. La consomcoup de pelle est donné mation crestoise ferait en janvier 1992; soit plus pourtant baisser grandede huit ans après la pre- ment le prix du m3 d'eau mière réunion fédératrice vendu par Drôme Gervanne (0.240 € actuelle-Les travaux sont réalisés ment); et justifierait pleiaffichée avec ceux qui équipe « Planète bleue ») en plusieurs tranches dont nement les investissements n'ont plus assez d'eau, dans le réseau souterrain la première, jugée la plus faits par les collectivités tente, par de nombreux avec tentative de repérage urgente, consiste en l'ali- et notamment par la commoyens, de réduire le pro- en surface, près de la route mentation du SIE ; ce qui mune de Crest. Gageons



Le réseau, ses ouvrages et son coût

Pour l'essentiel, le réseau actuel de Drôme Gervanne d'une longueur totale d'environ 16,750 km, se compose ainsi :

1°) une conduite de 150 m de long en diamètre 400 mm pour le captage par siphon en galerie immergée dans la résurgence de "Bourne" ; conduite en fonte qui a remplacé la conduite initiale en PVC soudé, endommagée à la suite de plusieurs crues de la Bourne.

2°) un local abritant une pompe à vide destinée à 'amorçage du siphon et à son maintien en service.

3°) une conduite fonte de 2,750 km de long en diamètre 400 mm reliant la sortie du captage à la station de traitement de Chantemerle à Suze. Une autre conduite fonte en diamètre 350 mm lui succède jusqu'à Aouste, sur une longueur de 10,200 km ; puis en diamètre 300 mm de 3,800 km de long, entre Aouste et Crest. (la conduite fonte de 100 mm, reliant le réservoir de Chantemerle à Beaufort a été rétrocédée à cette commune).

4°) un réservoir de 500 m3 au quartier de Chantemerle; réservoir auquel sont adjoints une station de traitement au bioxyde de chlore et un poste de relevage pour les dessertes de Beaufort, Montclar et

5°) divers ouvrages et installations (vidanges, poteaux incendie, conduites et raccordements aux différents réseaux des communes desservies, appareils de comptage, stabilisateurs de pression, etc)